

10 ZOOM SUR...

L'ACCUEIL COLLECTIF
DE MINEURS MUNICIPAL

12 POUR TOUS

LE CENTRE SOCIOCULTUREL
« LES LIBELLULES »

15 VOTRE AGENDA

ZIK'N CROC, CINÉMA
EN PLEIN AIR, FORUM,...

L'ECHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

AOÛT - SEPTEMBRE 2017 | N°87

p. 7 à 9 DOSSIER

**Travaux en cours
et à venir**



www.ville-gex.fr



*Exposition intemporelle
LandArt au Journans
le 17 mai 2017*



*2^e édition de la Fête médiévale
les 20 et 21 mai 2017*



*16^e Festival Tôt ou T'Arts
L'équipe organisatrice
du 7 au 17 juin 2017*



*491^e édition de
la Fête de l'Oiseau de Gex
du 25 au 28 mai 2017*



*Fête de la musique
le 21 juin 2017*



*J'hé dansant organisé par
le CCAS à l'espace Perdtemps
le 4 juillet 2017*



*Les élus ont testé la continuité
des voies cyclables !
le 12 juillet 2017*



*Commémoration de
la Fête Nationale
le 13 juillet 2017*

Le mot du Maire

Chères Gexoises, Chers Gexois,
Les vacances d'été battent leur plein et nous espérons qu'elles sont réparatrices pour chacun de vous. La Ville prépare activement la rentrée pour les écoles mais aussi pour les nombreux chantiers qui vont démarrer dans les toutes prochaines semaines.

Ainsi, en pages centrales de ce bulletin, vous trouverez la carte des principaux travaux, dont certains auront un impact sur la circulation. Nous ferons le maximum, avec nos partenaires, pour en minimiser les inconvénients. Les travaux de voirie liés au Bus à Haut Niveau de Service, le dévoiement de l'Avenue de La Poste et le changement d'un câble majeur du réseau d'électricité seront compliqués et non sans conséquences sur la traversée de Gex de l'Aiglette au bas de la rue de Genève durant plus d'un an, par phases successives.

Nous suivrons avec attention ces chantiers en communiquant régulièrement sur les différentes phases d'avancement.

Très amicalement,

Patrice DUNAND
Maire de Gex



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La mairie de Gex renouvelle en juillet et août ce service gratuit pour les Gexoises habitant dans une maison et s'absentant durant les vacances.

La Police Municipale, durant l'absence des propriétaires (s'étant signalés auprès d'elle), effectue des passages réguliers afin de vérifier qu'aucune effraction n'est commise. Pour bénéficier de ce service, déplacez-vous au bureau de la Police Municipale, rue des Terreaux, pour remplir une fiche d'inscription. Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h.

+ d'infos : 04 50 42 63 09



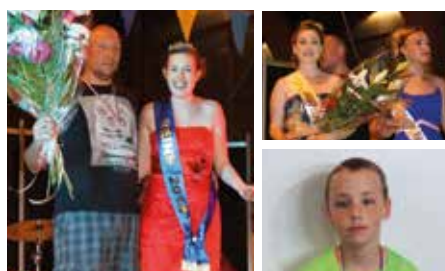
INSCRIPTIONS AUX SERVICES « ENFANCE-SCOLAIRE » POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2017

Vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie ou télécharger sur le site de la ville : www.gex.fr les dossiers d'inscription pour :

- le périscolaire (matin et soir en période scolaire) ;
- les Activités Péri-Educatives de 15h30 à 16h30 les jours scolaires. Pas de changement pour cette nouvelle année scolaire.
- l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et des vacances scolaires ;
- la restauration scolaire.

VIVE LA ROYAUTÉ 2018 !

Reine : Clémence GROSROYAT de Segny ;
Roi : Cédric TEMPLIE de Gex ; 1^{re} dauphine : Aurélie HERVÉ de Gex ; 2^e dauphine : Cléa CHAPON de Gex et Roitelet : Noah MATRE de Gex. Rendez-vous le dimanche 3 juin 2018 pour la 492^e édition du défilé historique de l'Oiseau de Gex qui les réunira ainsi que leur cour !



PLAN CANICULE

Le CCAS recommande aux Aînés et aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie www.ville-gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.



CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE GEX

Véronique BAUDE, vice-présidente et Gérard PAOLI, vice-président du Conseil Départemental de l'Ain proposent de vous rencontrer et d'échanger avec vous **le 29 août 2017 entre 18 h et 19 h** à la mairie de Gex (entrée : porte en bois).

LABEL TROIS FLEURS

En octobre 2016, Monsieur le Maire a été informé par le Comité Départemental de Fleurissement qu'il était possible de présenter la ville de Gex au « label trois fleurs » auprès du jury régional pour l'année 2017.

Le Comité Départemental de Fleurissement a été reçu le mardi 25 juillet à 15h45 par Monsieur PELLÉ, Maire-Adjoint à l'Environnement, aux Espaces Verts et au Fleurissement, Madame COURT, Maire-Adjoint à la Culture et à la Jeunesse et le responsable et les techniciens du service Espaces Verts. Un dossier étayant la demande d'obtention du label trois fleurs a été remis à Monsieur Daniel PERRET, Président du Comité Départemental et aux délégués l'accompagnant. Une visite de la ville leur a permis, après présentation d'un diaporama, de visualiser in situ l'ensemble des réalisations aux entrées de ville, dans les différents quartiers et au centre-ville.

PERMIS PIÉTONS

Vendredi 2 juin 2017, les élèves de la classe de CE2 de l'école Perdttemps ont reçu leurs permis piétons.



CONSEIL D'ÉMULATION CIVIQUE

Deux anciens maires, M. TRICOT (Léaz) et M. LAURENT (Bény-en-Bresse) sont venus exposer à l'école élémentaire Parozet leur expérience d'anciens élus à trois classes de CM2. Ils ont expliqué aux enfants le rôle des communes, leur fonctionnement, la fonction d'élu, les symboles de la République, et pour ceux qui seraient intéressés : qui peut être candidat... Chaque intervention s'est terminée en entonnant ensemble La Marseillaise.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

2 MAI 2017

Le conseil municipal :

- approuve le compte administratif 2016 de la Commune qui lui a été présenté, dont les résultats sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de l'exercice :	15 320 784.65 €
Dépenses de l'exercice :	10 666 323.14 €
Résultat de l'exercice excédentaire :	4 654 461.51 €
Résultat antérieur excédentaire :	5 937 004.89 €
Résultat de clôture de l'exercice excédentaire :	10 591 466.40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes de l'exercice :	8 891 017.32 €
Dépenses de l'exercice :	9 588 295.70 €
Résultat de l'exercice déficitaire :	697 278.38 €
Résultat antérieur déficitaire :	2 229 857.55 €
Résultat de clôture de l'exercice déficitaire :	2 927 135.93 €

RESTE A RÉALISER

Dépenses :	6 029 506.44 €
Recettes :	1 112 953.33 €
Déficit :	4 916 553.11 €

- approuve les comptes administratifs 2016 de la zone artisanale et de la forêt communale ;
- approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016 de la Commune, de la zone artisanale et de la forêt ;

- Considérant que le résultat de la section investissement est déficitaire de 2 927 135.93 € après reprises des résultats antérieurs, que le déficit des restes à réaliser 2016 s'élève à 4 916 553.11 €, décide pour le résultat du compte administratif de la Commune l'affectation de 7 843 689.04 € afin de couvrir le déficit constaté et les dépenses d'investissement reportées ;
 - reporte une partie de l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif 2016 de la forêt, en section investissement pour 39 033.85 € au compte 1068, le solde de 234 493.72 € étant inscrit en report antérieur de la section de fonctionnement ;
 - approuve les modifications du budget 2017 présentées. Le budget de la Commune, après ces modifications, s'équilibre à 19 012 939.73 € en investissement et à 17 457 567.36 € en fonctionnement.
- accepte de concéder le bail commercial du local sis 109 rue des Terreaux au profit de M. Adrien MASSON pour exploiter une activité de petite restauration, salon de thé, vente de pâtisseries et confiseries et crêperie à compter du 15 juin 2017 et pour une durée de 9 ans ;
- autorise Monsieur le Maire à signer une convention entre la ville de Gex et l'association « Cultures & Cinémas » dans le cadre du Festival de Cinéma des Cinq Continents pour la période du 18 au 21 mai 2017.

6 JUIN 2017

Le conseil municipal :

- décide d'acquérir les parcelles AI351 et AI650 et une partie de la parcelle AI352 (p), situées au 130 rue des Terreaux, à l'arrière du tènement « Orange » d'une superficie totale de 700 m², pour un montant de 250 € du m², soit une somme globale de 175 000 € ;
- approuve la pré-affectation de la somme de 1 000 000 euros pour le projet de dévoiement de la route départementale 1005 au titre de la part départementale du 47^e versement de la Compensation Financière Genevoise et sollicite l'attribution définitive de cette subvention. Le coût global de cette opération est évalué à 1 259 500 € HT pour les travaux, 78 000 € HT au titre de la maîtrise d'œuvre.
- sollicite auprès de Monsieur le Préfet l'attribution d'une subvention de 150 000 € concernant la réalisation des travaux liés à la réhabilitation de l'immeuble sis 39 rue Zégut, sur deux niveaux, pour l'aménagement de bureaux avec la rénovation des façades et la remise en état de la toiture ;
- sollicite auprès de Monsieur le Préfet l'attribution d'une subvention de 54 000 € pour la mise en accessibilité des toilettes au rez-de-chaussée de la mairie, l'aménagement d'un office, la mise aux normes des câblages dans le cabinet du maire et la connexion des combles à la centrale incendie ;

- décide, après avoir mis fin, pour indisponibilité physique, au détachement du Directeur Général des Services et pour l'affecter dans un emploi correspondant à son grade, de mettre à jour le tableau des emplois communaux pour créer un poste d'attaché principal et celui, à compter du 1^{er} juillet 2017, d'un emploi de Directeur Général des Services Adjoint en vue d'y détacher l'attaché territorial qui assurait les fonctions de directeur général, ceci pour mettre son poste en cohérence avec ses missions ;
- autorise Monsieur le Maire à sortir de l'actif patrimonial des biens sans valeur comptable (obsolètes, inexploitable ou détruits), antérieurs au 1^{er} janvier 2009 ;
- attribue les dotations 2017 en dépenses de fonctionnement consacrées aux élèves de l'enseignement public par la Commune de Gex pour verser, comme depuis 2015, 1 260.02 € par élève de maternelle et 528.74 € par élève en classe élémentaire relevant de l'enseignement privé. Le montant de la dotation sera donc pour l'enseignement privé de : 64 261.02 € pour l'école maternelle (51 élèves) et 80 368.48 € pour l'école élémentaire (152 élèves) ;
- retient la société ONET pour l'entretien des bâtiments communaux, sachant que le contrat est conclu pour une période de un an renouvelable trois fois conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres ;

- décide d'adhérer avec le Centre Communal d'Action Sociale à un groupement de commandes relatif à la fourniture et prestations de services pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide ;
- retient la société ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT pour la fourniture des repas en liaison froide pour une période de un an renouvelable deux fois conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres ;
- décide d'augmenter les tarifs de la piscine de 2 % (comme les tarifs des services municipaux scolaires et périscolaires), de poursuivre le rééquilibrage entre le tarif enfant et le tarif adulte acté en 2016, portant le tarif enfant environ à 65 % du tarif adulte, de supprimer le tarif « avec éducateur » et de le remplacer par 2 forfaits scolaires avec ou sans MNS, afin d'inciter la fréquentation de classes complètes et par souci de lisibilité financière pour les enseignants ou les responsables financiers, de revaloriser les tarifs « groupes » appliquées aux associations extérieures à la Commune dans un souci d'équité au regard du nouveau tarif « individuel enfant » ;
- conclut la convention avec Le Groupe La Poste pour un montant de 11 481.42 € TTC concernant la numérotation de 466 adresses posant problème pour le repérage des services publics, des services de secours, des entreprises et des particuliers.

LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX font l'objet d'un affichage (devant la Mairie) et sont publiés sur le site www.ville-gex.fr.



LA GEXOISE SE DISTINGUE AU NIVEAU NATIONAL

Félicitations à l'équipe de Division Nationale B de la Gexoise qui a participé le 9 juin au Championnat de France par équipes, à Lyon, en catégorie Nationale B5, 10 ans et plus et s'est classée 8^e sur 16 !

Composition de l'équipe (photo ci-contre) : Sélina BOTHNER, Eva BODENNE, Anaïs GRANGE, Estelle RICOUL-MANGEL, et Mathilde FAUCHART (Marie ALBIETZ était blessée). Avec à gauche, Laurent GRANGE le président de la Gexoise (qui a quitté depuis le club et la ville pour des raisons professionnelles) et à droite Céline GOIBEAU-BOUILLOT leur entraîneur.



INAUGURATION DE L'ESPACE FERNAND GOUDARD

La cérémonie du 20 mai 2017 dévoilant la plaque en hommage à Fernand GOUDARD au stade de football de Chauvilly, désormais Espace Fernand Goudard, devant ses nombreux Amis et à l'invitation du FCCG et de sa famille, a été empreinte d'émotion le 20 mai 2017. Cette plaque honore plus de 50 années de bénévolat et une empreinte humaine hors du commun.



CO'PILATES

Les cours de Pilates animés par Corinne dans le Pays de Gex depuis 2009 rencontrant de plus en plus de succès, l'association CoPilates propose des cours de niveaux I, II et une méthode plus douce, le Soft Pilates, qui se déroulent en matinée mais, dès la prochaine rentrée, aussi l'après-midi et en soirée !

Le Pilates sollicite les muscles profonds et superficiels et permet une amélioration de la force, de la souplesse, de l'équilibre mais aussi de la posture et de la coordination, fonctions toutes nécessaires au bien-être quotidien. Il s'adresse à tous, homme ou femme, sportif ou non, car cette méthode est progressive : les exercices peuvent être adaptés en fonction du niveau, des besoins de chacun et des pathologies éventuelles.

Pourquoi ne pas commencer par un stage d'été ?

Pour plus d'informations : <http://copilates.asso.cc-pays-de-gex.fr/>
copilates.gv@gmail.com - Tél. 06 07 22 47 90 et 04 50 42 76 27



FOOTGOLF CLUB DE GEX

Pendant 3 jours et en 3 rounds de 18 trous, 180 joueurs du monde entier, dont 15 Gessiens et de nombreux joueurs du top 50 mondial, étaient présents en région parisienne au Golf Robert Hersant pour disputer l'Open de France, l'un des six majeurs du World Tour. Cette épreuve comptait également comme une étape du championnat de France.

Malgré une blessure se réveillant au trou 8 et l'obligeant à jouer du pied gauche et dans la douleur, Nicolas COUSIN remporte l'Open de France 2017. Jamie CULLUM, second Gessien, finit 5^e. Alexandre RICHER, le vainqueur de l'année dernière, est 12^e et le dernier Gessien dans les points, Clément RIGAUD, 20^e.

En double, sur six équipes inscrites, cinq arrivent dans les points, notamment le duo Liam SHUTES / Jamie CULLUM 4^e et Clément RIGAUD Benjamin PODVIN 4^e égalité.

En féminine, Jennifer COWTON est 4^e. En jeune, Simon RIGAUD gagne la compétition.

Le Footgolf Club Gessien remporte également le trophée des clubs. Classement du championnat de France des clubs : 1^{er} GEX 2601 points, 2^e MARSEILLE 1822 pts, 3^e LILLE 1505 pts, 4^e NICE 1226 pts.

LES GEXOIS

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès, à Lyon le dimanche 4 juin à l'âge de 46 ans, de monsieur Emmanuel CHATENOUD, commerçant de fruits et légumes sur le marché depuis 25 ans, laissant ses proches dans le désarroi. Une figure de notre ville disparaît laissant un grand vide pour ses fidèles clients.



Nouveau commerce

STUDIO PHILOPHOTO



Philippe MILLIROUX, le créateur de Philophoto, a installé son studio de photographie dans la partie haute de la rue du Commerce. Alors qu'il a débuté son activité de photographe il y a déjà trois ans, il propose maintenant de nombreux services : des photos d'identité, notamment pour bébés, des portraits professionnels (dans le cadre d'une recherche d'emploi), des séances photo famille, des portraits lors de la maternité et après la naissance, des impressions d'art. Philippe MILLIROUX expose aussi des photos en vitrines et les propose à la vente, tout comme des cartes postales. Il continue évidemment les reportages photo pour des mariages et autres manifestations. Il propose également des cours d'une heure d'initiation à la photographie et à l'utilisation de son appareil.

Sur rendez-vous uniquement.
Studio Philophoto
170 rue du Commerce
Tél. 06 79 32 03 11
philophoto.pdg@gmail.com
www.philophotogex.com

MUSÉE DE LA REMISE OI

**Le samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
de mai à fin septembre
et le mercredi et dimanche
de 14 h à 18 h de juillet à août.**
Groupes reçus sur rendez-vous.
**Tarifs entrée : adultes : 5 € ;
enfants de 5 à 15 ans : 3 €.**



ZOOM SUR LES ENVAHISSEURS

LES PLANTES INVASIVES

Parmi les 14 espèces de la liste noire du Pays de Gex, on retrouve :

- le solidage géant du Canada en zone marécageuse



- la vigne-vierge d'Amérique
- la berce du Caucase



- les renouées du Japon et de Sakhaline



- le buddleia de David ou arbre à papillons
- le robinier
- l'ambrosie à feuilles d'armoise, plante poussant spontanément dans les friches, les décombres, le long des chemins, souvent à proximité des lieux habités par l'homme et provoquant des allergies graves.

Si vous pensez être concerné(e) ou souhaitez être informé(e), n'hésitez pas à contacter le service Gestion des Milieux Naturels de la CCPG :

04 50 42 65 00 – gmn@ccpg.fr.

LES INSECTES

La chasse au **moustique tigre** originaire d'Asie du Sud-Est est réactivée dans le Rhône et l'Ain.

La surveillance estivale d'*Aedes albopictus*, une espèce capable de transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya et le zika, a été activée dès le 1^{er} mai en France métropolitaine, où il est déjà implanté dans 30 départements. Il raffole des lieux d'habitation et surtout de tous leurs petits points d'eaux afin d'y pondre ses œufs.

La **pyrale du buis**, insecte ravageur venu d'Asie s'attaquant aux buis, fait des ravages dans le Bugey.

Plus qu'une menace pour la biodiversité, elle représente aussi un risque pour la sécurité. En asséchant la végétation, la pyrale la fragilise et la rend plus vulnérable aux chaleurs et aux incendies. D'après le Centre Régional de la Propriété Forestière, la zone d'attaque va migrer du sud au nord du département, un peu plus haut en altitude.



Le premier nid de **frelons asiatiques** a été découvert puis neutralisé fin octobre dans le Département de l'Ain. La destruction des nids à partir de juillet est la meilleure solution. Elle doit être réalisée par des professionnels habilités utilisant du matériel de protection adapté et disposant d'un matériel permettant l'accès aux nids.

L'intervention se fera à l'aube ou au crépuscule pour toucher tous les individus de la colonie et éviter ainsi un essaimage. Les frelons asiatiques ont un fort impact sur les ruchers car non seulement ils prélèvent des abeilles mais ils provoquent aussi, par leur présence permanente

devant les ruches, un arrêt de l'activité de butinage, ce qui va ralentir ou stopper la ponte des abeilles hivernantes par la reine. Cela entraînera l'effondrement puis la mort de la colonie durant l'hiver.



Si vous suspectez la présence du frelon asiatique, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez GDS01 :

04 74 25 09 91 – gds01@cmre.fr.
Plus d'infos sur www.fredonra.com.

La **chenille processionnaire du pin**, larve d'un papillon de nuit, est un insecte connu pour le mode de déplacement de ses chenilles en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres.

Les processionnaires du pin sont brunes avec des taches orangées. Recouvertes de poils, leur pouvoir très urticant provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et la partie postérieure de la chenille.



Un système de piégeage peut être mis en place. Plus d'informations sur :

www.fredonra.com/2015/03/18/fdgon26-processionnaire-du-pin/



LES ÉCHOS DES TRAVAUX



Le Belvédère

L'AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA FAUCILLE



Commencés fin avril 2016, les travaux d'aménagement du site de la Faucille engagés par la Communauté de Communes sont entrés dans leur deuxième phase. Les terrassements et les voiries ont été réalisés en 2016. L'année 2017 est consacrée à l'aménagement des parcs ludiques et des places de parkings pour voitures et bus, 840 au total, qui

seront végétalisés et engazonnés. Les cinq belvédères pédagogiques qui surplombent la vallée de la Valserine ont été posés et seront finalisés prochainement. Les travaux devraient prendre fin à l'automne 2017. Ils ont pour objectif de diversifier l'offre d'activités durant toute l'année avec des aménagements adaptés notamment aux familles.

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS GEX-DIVONNE

Les travaux pour la création de la nouvelle caserne, validés par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), ont commencé début juillet. Le terrain qui l'accueillera est d'une surface de 15 000m² dans la zone artisanale de l'Aiglette Nord. La livraison de la nouvelle caserne est prévue pour fin 2018. Les deux casernes de Gex et Divonne seront en effet regroupées à Gex.



sur les salles des classes élémentaires ont également commencé cet été et se poursuivront le reste de l'année scolaire. Le prochain objectif est la livraison de la partie restauration scolaire début 2018, puis de l'ensemble du programme pour la rentrée 2018.



PÔLE DE LOISIRS DE LA POUDRIÈRE

La finalisation de l'aménagement est prévue pour le 15 août. Le terrain multisport est déjà installé, tout comme le parc de jeux pour les petits. Les fondations du skate-park sont réalisées, reste à mettre en place les différents modules.



TROTTOIRS DE GEX-LA-VILLE

L'aménagement des trottoirs de Gex-la-Ville est en cours de finalisation. La réfection comprend un nouveau revêtement du cheminement piéton (en enrobé et béton désactivé), la végétalisation le long de la voirie et l'installation de nouveaux éclairages publics LED.



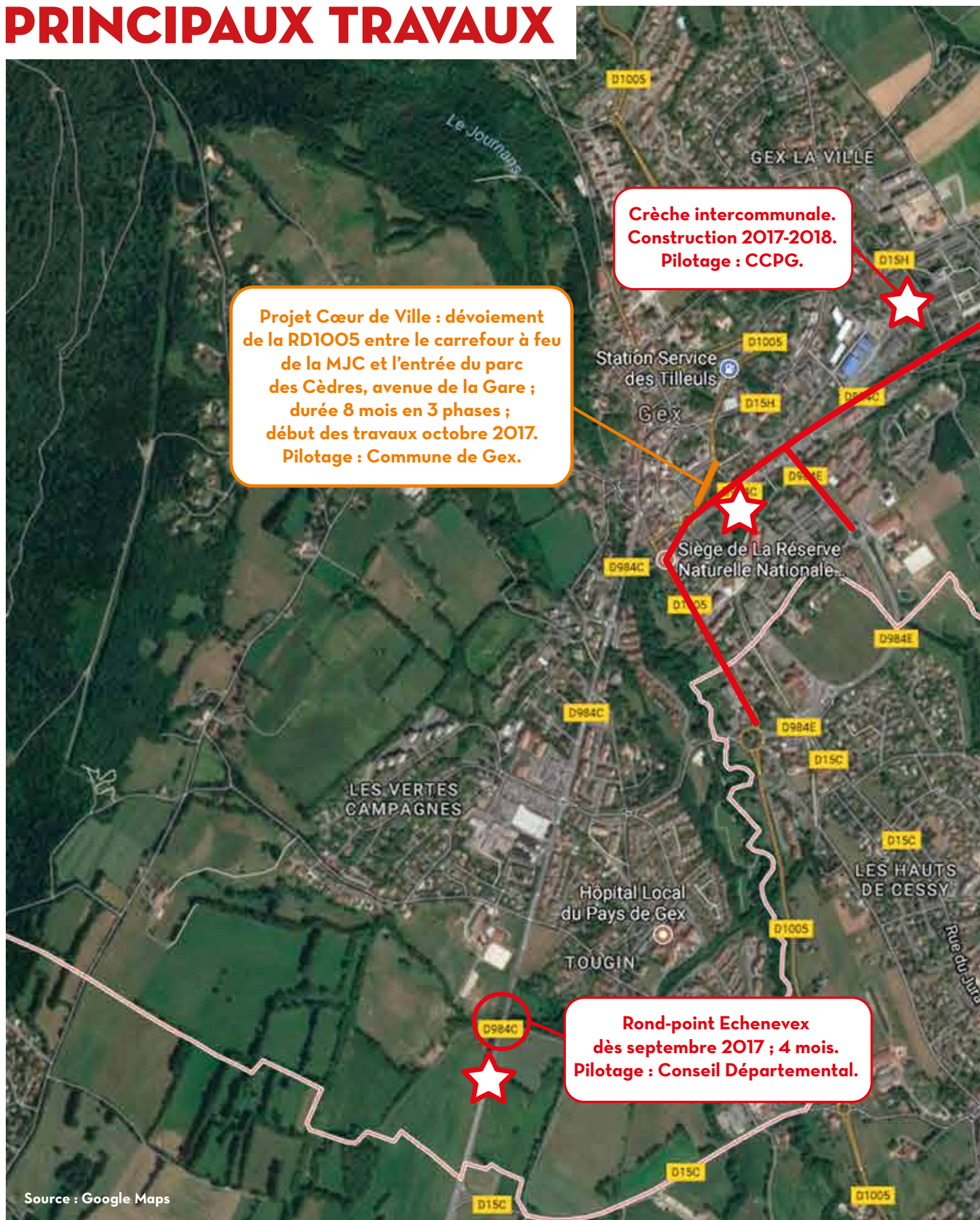
EXTENSION DE L'ÉCOLE PAROZET

Deux salles de classe et une salle polyvalente seront livrées à la rentrée 2017. Le mobilier sera installé fin août. De plus, à la rentrée de septembre, la cour de l'école élémentaire, ses abords sur la rue de l'Oudar ainsi que son préau seront finalisés. Dans la partie existante de l'école, les travaux

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE RUE DE PITEGNY

La Communauté de communes a lancé début juillet des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable rue de Pitegny. Il s'agit de la pose de 1130 mètres linéaires de canalisation. La fin du chantier est prévue pour la fin du mois de juillet.

PRINCIPAUX TRAVAUX

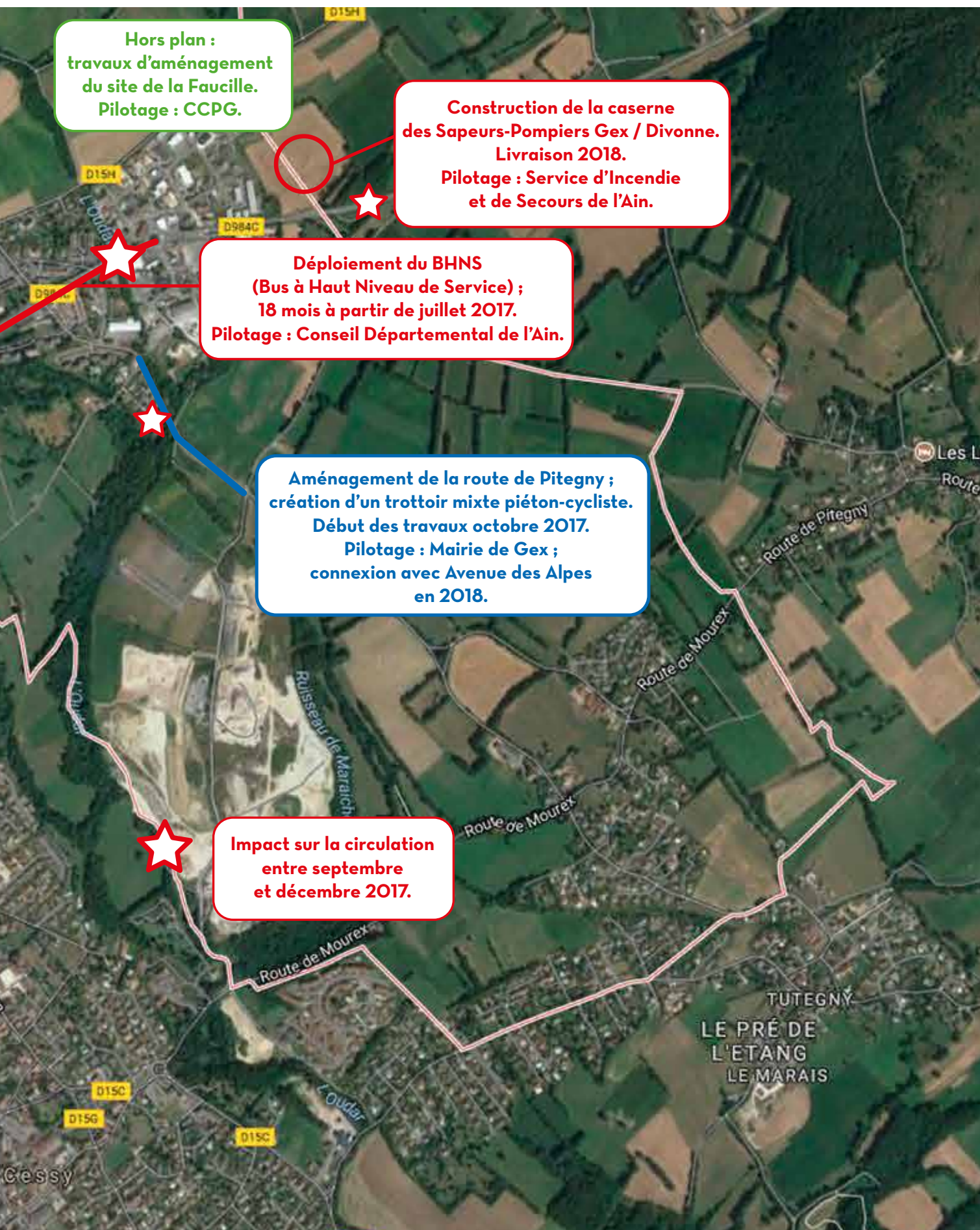


**Crèche intercommunale.
Construction 2017-2018.
Pilotage : CCPG.**

**Projet Cœur de Ville : dévoiement
de la RD1005 entre le carrefour à feu
de la MJC et l'entrée du parc
des Cèdres, avenue de la Gare ;
durée 8 mois en 3 phases ;
début des travaux octobre 2017.
Pilotage : Commune de Gex.**

**Rond-point Echenevex
dès septembre 2017 ; 4 mois.
Pilotage : Conseil Départemental.**

Source : Google Maps



Hors plan :
travaux d'aménagement
du site de la Faucille.
Pilotage : CCPG.

Construction de la caserne
des Sapeurs-Pompiers Gex / Divonne.
Livraison 2018.
Pilotage : Service d'Incendie
et de Secours de l'Ain.

Déploiement du BHNS
(Bus à Haut Niveau de Service) ;
18 mois à partir de juillet 2017.
Pilotage : Conseil Départemental de l'Ain.

Aménagement de la route de Pitegny ;
création d'un trottoir mixte piéton-cycliste.
Début des travaux octobre 2017.
Pilotage : Mairie de Gex ;
connexion avec Avenue des Alpes
en 2018.

Impact sur la circulation
entre septembre
et décembre 2017.

ZOOM SUR...



L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS MUNICIPAL « LA BUISSONNIÈRE »



DES LOISIRS EN TOUTE SAISON !

Une équipe d'animation très impliquée :

- dans la coordination des temps périscolaires (matin, midi, APE et soir),
- dans les projets de l'accueil collectif de la ville (vacances, mercredis, périscolaires),
- dans les projets d'animations proposés par la ville.

Axe de projets sur l'année :

- découverte du Pays de Gex et des alentours,
- Implication dans les projets de la ville de Gex.

Fil conducteur de l'année :

« Où est Charlie ? » :

- grands jeux,
- activités sportives,
- ateliers Recycl'ART, bricolage, décoration...,
- balade à pied autour de Gex.

À L'AUTOMNE

- Festival Petits Yeux Grand Écran de Gex, durant les vacances d'octobre :
 - sorties cinéma et spectacles,
 - concours d'art plastique : création d'un paysage de France en 3D.



- Journée AniMômes, le 5 novembre 2016, sur la ville de Gex :
 - partenariat entre les ACM du Pays de Gex (Gex, Divonne, Prévessin-Moëns, Versonnex, centre socio-culturel Les Libellules),
 - ouvert à tous, 1 € l'entrée (1 014 entrées),
 - ateliers tout au long de la journée : ateliers Recycl'ART, graff, tournois sportifs, escalade, arts de la rue, flashMob, ludothèque, grands jeux, maquillage, histoires sous la tente... coin gourmand.
- Téléthron le 3 décembre, sur la ville de Gex :
 - partenariat avec le centre socio-culturel Les Libellules,
 - animations sur la place du marché, vente de jouets récoltés, grands jeux surdimensionnés, maquillage, coin gourmand.

EN HIVER

- Carnaval de GEX
 - animation du défilé sous le thème de « Charlie »,
 - fabrication du « bonhomme de l'hiver ».

- Découverte du domaine MONTS JURA, durant les vacances d'hiver :
 - course d'orientation à La Vattay,
 - patinoire et Musée de l'Espace du Monde Polaire à Prémaman.

AU PRINTEMPS

- Jardin urbain potager de l'Accueil des Vertes Campagnes :
 - 1^{er} Prix du Concours « Graine l'Ain » - Accueil de loisirs 2017 organisé par le Comité Départemental des Fleurissement de l'Ain.
- Visite du Musée de la Lunette à Morez (39), durant les vacances de printemps.
- Participation aux événements de la ville de Gex :
 - décoration « Journée Jardin au Journans » : personnages-pot rigolos,
 - participation à la « Journée Land Art » au Journans : land Art avec tous les groupes,
 - décoration des Journées médiévales de Gex : banderoles à l'entrée de la fête,
 - sortie-spectacle à Fort l'Écluse dans le cadre du « Festival Tôt ou T'Arts » organisé par le CSC Les Libellules.

L'ÉTÉ 2017... SUR LES TRACES DES ANIMAUX DU PAYS DE GEX

- Sorties prévues :
 - dans la région : Pays de Gex, Jura, Ain et Haute-Savoie,
 - visites de fermes : Les Peureuses à Crozet (01), Chosal à Copponex (74), des Frasses à Château-des-Prés (39),
 - balades dans des parcs animaliers en Suisse : Bois de la Bâtie à Genève et Signal de Bougy dans le canton de Vaud,
 - baignades dans les lacs du Jura : aux Rousses et à Lamoura,
 - pêche à l'étang de Cessy,
 - sorties vélo.





HISTOIRE D'UN POTAGER À L'ÉCOLE DES VERTES CAMPAGNES...

Les enfants de l'école des Vertes Campagnes ont de la chance. Ils ont un potager de belle taille et bénéficient de séances de jardinage avec une intervenante bénévole, Madame BEERT, passionnée et dévouée qui est aussi conseillère municipale.

Intervenante aux APE aux Vertes Campagnes, j'ai été appelée pour confectionner des costumes dans le cadre d'un projet cinéma et c'est ainsi que j'ai découvert LE potager de l'école : une grande bande de terre qui n'attendait qu'une seule chose : qu'on la cultive ! J'ai accepté cette mission sans même regarder l'état de la terre. Le projet « potager de l'École des Vertes Campagnes » était lancé ! Contacts avec les jardinerie, les grands magasins du Pays de Gex, et le maraîcher du marché. Ils ont tous répondu favorablement. Nos premières salades étaient en place le 21 mai 2015. Les pommes de terre furent plantées sur quinze rangées avec l'aide de Frédéric, enseignant au CM2. Les choux, les betteraves, les potirons, les poireaux trouvèrent leur place au potager, avec l'aide des enfants. La fête des bénévoles put ainsi déguster nos radis et nos salades.

Les légumes ont passé l'été sous l'œil vigilant de Frédéric et moi, car les pommes de terre hébergeaient un hôte que nous allions chasser en alternance le matin et le soir. Avant la Toussaint, les apprentis jardiniers ont effectué leur

première récolte de pommes de terre. Puis de betteraves. Ils ont ensuite dégusté leurs tartes aux poireaux confectionnées avec l'aide de Florence. Et nous avons fini la dégustation par une soupe aux choux qui fut acclamée la meilleure de l'année ! De cette expérience réussie émergea le « jardin de la maternelle ». Les bacs existants furent nettoyés et remplis d'un bon terreau. Monsieur le Maire nous donna l'autorisation de commander sept autres bacs sur pieds, remplis également d'un bon terreau. Mai 2016, petits, moyens et grands touillèrent la terre avec délice. Beaucoup de fleurs, des fraisiers, des tomates, des potirons furent choyés par les enfants. Hélas, les radis et les carottes, malgré de jolies feuilles, nous boudèrent un peu... Mais, peu importe, le jardin vivait grâce aux enfants heureux de découvrir l'unique fraise et les petits pois !

Il en était de même au potager qui avait repris vie grâce à nos généreux sponsors. Six classes participaient aux plantations.

Au cours de l'été survint une visite importante du Département pour le concours des jardins et potagers des écoles. Bien évidemment, nous avons tous participé.

Le défi était lancé ! À la rentrée, nous avons à nouveau ramassé et dégusté les betteraves râpées crues, râpées cuites avec et sans assaisonnement. Puis ce fut le tour des choux toujours autant appréciés avec du poulet.

L'hiver était là... Et la bonne nouvelle tomba en mars. Et plus précisément, le 18 mars 2017, l'École des Vertes Campagnes reçut le 2^e Prix des Potagers des Écoles.

Au mois de mai, les enfants de l'école maternelle ont semé les radis et repiqué leurs semis de fleurs, carottes et coloquintes. Au potager, l'aventure a redémarré avec dégustation d'un potage et de quiches-aux-poireaux-fraîchement-ramassés. Notre devise : faire encore mieux cette année pour obtenir le 1^{er} Prix.

À bientôt !

Dominique BEERT, Dame potager à l'École des Vertes Campagnes.

Et dans les autres écoles ?

- **À Parozet**, en raison des travaux d'agrandissement de l'école, le jardin est en sommeil. Toutefois dans la cour de la maternelle, il subsiste une agréable bordure qui accueille entre autres un beau plant de romarin et de jolies fleurs...
- **À Perdtamps**, on peut voir un bac dans la cour de l'école maternelle et dans la cour de l'école élémentaire. Tout le long de la séparation avec la maternelle, des bancs en bois relient entre elles des jardinières. En face, au pied du mur, quelques bacs reçoivent des plantations entretenues par l'accueil périscolaire.



POUR TOUS

LE CENTRE SOCIOCULTUREL « LES LIBELLULES » VOUS INFORME !



UNE 16^E ÉDITION DU FESTIVAL TÔT OU T'ARTS RÉUSSIE ET ENCOURAGEANTE POUR L'AVENIR

Cette année encore, bénévoles et salariés du centre socioculturel ont réussi à proposer une 16^e et très belle édition de ce festival avec le soutien renouvelé des partenaires institutionnels et privés.

Du 7 au 17 juin, le festival a résonné plus encore sur le territoire et a rencontré un franc succès. **9 jours** dans tout le Pays de Gex, **11 villes partenaires**, **35 représentations** auprès des écoles, des crèches, des clubs des Aînés, de collèges et du grand public !

5 000 spectateurs, 25 bénévoles et 6 professionnels. Nous nous souviendrons du soleil, des belles émotions, de l'installation fort agréable dans le parc des Cèdres... et de l'augmentation de la fréquentation du public.

Rendez-vous pour tous **du 6 au 16 juin 2018 !**

www.totoutarts.net

Présent au Forum des associations le samedi 2 septembre à Gex, le CSC reprendra une nouvelle saison le 18 septembre... qu'on se le dise !

Au CSC « Les Libellules », les habitants de Gex et du Pays de Gex peuvent bénéficier de nombreux services et pratiquer des activités pour les enfants, les jeunes et les familles.



LA LUDOTHÈQUE DES ABEILLES

Bienvenue à la ludothèque dans ses nouveaux locaux !

Elle gagne à être connue tout comme l'espace-jeunes au 268 avenue des Alpes. En effet, des modules ont été installés à proximité du CSC permettant d'offrir un nouvel espace d'accueil convivial et bien équipé.

C'est un lieu de jeux adaptés à tous les publics : particuliers, associations, structures d'accueil et/ou d'animation, crèches, écoles, centre de loisirs, clubs proposant des jeux sur place pour les particuliers et les associations, des soirées jeux en familles, des animations, l'accueil de groupes (festival, fête, kermesse...).

Depuis plusieurs mois, des ateliers parents-enfants, l'accueil de groupes de la Crèche de Gex, celui du relais d'assistants maternels sont organisés ainsi que des animations extérieures à l'EHPAD de Gex et par l'association « Chers Voisins », dans le quartier de Tougin.

Renseignez-vous auprès du CSC pour connaître les horaires et les animations proposées.

LES P'TITS DÈJ SPECTACLES EN FAMILLE

Depuis janvier 2017, Le CSC propose aux familles de venir partager un moment de spectacle jeune public suivi d'un p'tit dèj. L'occasion de prendre le temps d'échanger, de rencontrer des personnes, de discuter des actions familles. Devant le succès rencontré, en 2017-2018, six à huit p'tits dèj seront proposés.

Prochaines dates à retenir pour renseignements et réservations des spectacles jeune public : **samedi 16 septembre, 18 novembre et 9 décembre à 10h15, à la salle des fêtes de Gex.**

DES ATELIERS CUISINE ENFANTS-PARENTS MIS EN PLACE DÈS LE 15 OCTOBRE

Renseignez-vous auprès du CSC pour connaître les horaires et les animations proposées.

LES AUTRES ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

Voir encart ci-contre.

APPEL À BÉNÉVOLAT ET PARTICIPATION DES HABITANTS !

Le centre fonctionne grâce à la contribution volontaire de tous : coups de mains, idées d'activités et projets émanant des habitants. Le CSC a besoin de vous. Rejoignez-nous !

INFOS PRATIQUES

Le centre est situé à côté du musée départemental des sapeurs-pompiers

au 228 avenue des Alpes.

Tél. 04 50 28 34 17

secretariat@csclibellules.fr

<http://csclibellules.fr/>



BIENVENUE À GEX !

LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme chaque année, la Mairie organisera le 11 octobre prochain, une cérémonie d'accueil afin de faire découvrir aux nouveaux arrivants les diverses facettes de la commune, leur faire rencontrer, entre autres, les membres du conseil municipal et leur donner un plan, des brochures et informations utiles pour leur permettre de s'intégrer plus rapidement dans la vie locale. Des formulaires destinés aux personnes se présentant en mairie sont disponibles à l'accueil et permettent, en recueillant les coordonnées des nouveaux arrivants de leur adresser un carton d'invitation.

LES DÉMARCHES À EFFECTUER EN MAIRIE LORS DE VOTRE ARRIVÉE DANS NOTRE COMMUNE

Faire porter tout changement de domicile sur la carte grise de votre véhicule : la préfecture de l'Ain et la sous-préfecture de Gex reçoivent le public uniquement sur rendez-vous donnés exclusivement sur leur site internet. Prévoir un rendez-vous par dossier : www.rdv.ain.gouv.fr/booking/create/745

S'inscrire sur les listes électorales en mairie : munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent ou faites la démarche en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N47

Prendre rendez-vous au service état civil pour obtenir une nouvelle carte d'identité ou un passeport, le délai pour le dépôt du dossier pouvant être supérieur à un mois auquel s'ajoutera celui de la réception dudit document.

Se faire connaître, pour les personnes de 75 ans et plus, au service CCAS : 04 50 42 63 01. Ainsi, vous ne resterez pas isolé(e) et pourrez participer à des manifestations organisées pour vous, recevoir un colis à Noël, participer au repas de début d'année, etc.

Inscrire votre enfant ou vos enfants aux services enfance/scolaire : demander un dossier papier à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le depuis www.ville-gex.fr.

Informez les organismes suivants de votre changement de domicile : l'établissement scolaire que fréquentait votre ou vos enfant(s), votre caisse d'allocations familiales, votre caisse d'assurance maladie, les services des impôts, le bureau de Poste de Gex, les services commerciaux de France Télécom, la compagnie des eaux desservant votre secteur, ...

Site pour changement d'adresse :

Le site « Mon service Public » : <https://mdel.mon.service-public.fr/mademarchev5/sfjsp?interviewID=JeChangeDeCoordonnees> permet d'informer les organismes suivants : Allocations Familiales, Agirc et Arrco, La Poste, Assurance Retraite, Sécurité Sociale, EDF, Caisse des Dépôts, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi, Finances Publiques, EDF, Direct Énergie, Défense. Il est indispensable de se munir, au préalable, des courrier(s), attestation(s)

ou relevé(s) de consommation contenant vos identifiants afin d'effectuer une déclaration complète. Ce site transmet à chaque organisme vos nouvelles coordonnées.

ET AUSSI...

Rencontrer les responsables et les membres d'associations lors du forum annuel du 1^{er} samedi du mois de septembre (le 2 septembre pour 2017) et demander le mini-guide que tient à jour la mairie.

Découvrir **le marché** du samedi, rue des Terreaux.

Rendre visite à **l'Office de Tourisme** (voir page 15), à **la bibliothèque municipale**, au **cinéma municipal « Le Patio »**, au **Musée des Sapeurs-Pompiers de l'Ain**.

Vous informer en visitant les diverses rubriques du site www.ville-gex.fr



Gex Avenir

Bravo à tous les enfants et intervenants qui ont célébré en chansons la fin de cette année scolaire !

Le décret autorisant les communes à revenir à la semaine de 4 jours est paru très tardivement, fin juin, trop tard pour décider d'un éventuel changement : la mairie de Gex a donc décidé de ne pas changer les horaires et de reconduire les APE avec la même organisation, au moins pour cette année. Les effectifs scolaires sont en augmentation à Parozet notamment où nous avons obtenu deux ouvertures de classes. Dans cette école, en cours d'extension, 3 classes seront disponibles à la rentrée

dans la nouvelle aile élémentaire. Cet été, la cour et son parvis abrité seront réalisés ainsi que le nouveau préau.

Tout au long de l'année scolaire, les travaux d'agrandissement se poursuivront en maternelle, avec la réhabilitation des locaux existants, pour s'achever en septembre 2018. Les locaux de la restauration scolaire et du périscolaire seront livrés en cours d'année.

Aux Vertes Campagnes, le préau de la maternelle sera réalisé cet été.

Au collège Charpak, 24 classes accueilleront un effectif prévisionnel de 698 enfants (2 classes de plus).

Pour Jeanne d'Arc : les effectifs de l'école sont stables ; les travaux pour la cantine commencent cet été ainsi que la réfection du parking. Au collège, les effectifs (environ 792) sont en augmentation, des travaux de réaménagement sont prévus dans l'été. Au lycée les effectifs sont stables (600 élèves) et d'importants travaux de mise en sécurité seront réalisés.

Quelques changements auront lieu au sein des équipes éducatives. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants et espérons qu'ils se plairont et resteront à Gex.

Bonnes vacances et bel été à tous !



Pour Gex Avenir, Hélène MOREL-CASTERAN, Maire-Adjoint aux affaires scolaires

Solidaires pour l'Avenir de Gex

Politique et Pays de Gex

Les élections du Président de la République et de la nouvelle Députée de notre circonscription vont-elles améliorer les conditions de vie de nos concitoyen(ne)s, ou encore favoriser le bétonnage par les promoteurs qui, « grâce à la loi ALUR », ne font que boucher les trous du mitage pour l'instant et remplacer les villas par de « jolis collectifs ».

Si le Président Macron a été élu à Gex avec 73,74 % des 73,81 % de votants, Olga GIVERNET a mis fin au règne de la droite gessienne pendant de nombreuses décennies, mais avec

seulement 65,51 % des 34,71 % de votants ! Comme si l'Assemblée Nationale n'avait plus aucun rôle à jouer après l'élection de notre Président, plus de 65 % des électeurs de Gex ne se sont pas déplacés, notre ville détient donc le record des non votants.

La défense du régime parlementaire est pourtant la seule garantie d'une démocratie ; toutes celles et tous ceux qui ne se sont pas exprimé(e)s ont perdu une occasion de le rappeler. Il nous reste à faire confiance à notre nouvelle Députée pour défendre les intérêts du Pays de Gex, puisque les

relations avec nos voisins sont essentiellement étatiques. Elle devra se soucier de la vie des plus démunis(e)s, car le Pays de Gex n'est pas l'Eldorado pour tous.

Avis à tou(te)s nos élu(e)s du Pays de Gex : il est urgent de conserver quelques arpents de verdure, de stopper l'aménagement des grands centres commerciaux, de développer des pistes cyclables inter-cités et d'accélérer la mise en place de moyens de transports collectifs, afin d'améliorer les conditions de vie de tous les Gessiens.



Michel AMIOTTE - Sébastien CHARPENTIER - Guy JUILLARD - Sylvie FORSTMANN - Patrick MONNOIRE

Humanisme et Participation

La culture, oubliée du mandat ?

Gex continue de se développer à un rythme élevé avec les projets structurants du Cœur de ville ou du bus à haut niveau de service (BHNS), qui nous amènent durablement dans une logique de ville. L'élan n'est pas le même dans le domaine culturel. Loin de manifester la volonté de promouvoir le rayonnement de la ville, une logique de gestion à la petite semaine prévaut, installant la programmation annuelle sur des manifestations éprouvées et récurrentes.

Certes la ville apporte un appui logistique à des événements ancrés dans la tradition et devenus incontournables comme la Fête de

l'Oiseau ; ou plus récents, comme le Festival Tôt ou T'Arts, le Festival des 5 Continents et les Confrontations Gessiennes de la Photographie. On notera cependant que pour ceux-ci, la ville capitalise essentiellement sur le dynamisme, l'innovation et le travail du tissu associatif.

La lecture de la programmation annuelle laisse un goût de déjà vu tant on peut s'attendre d'une année sur l'autre à revoir les mêmes têtes d'affiches.

L'autosatisfaction affichée par la municipalité ne peut pas occulter un vrai manque d'ambition culturelle qui soit à l'image de la diversité de ses habitants.

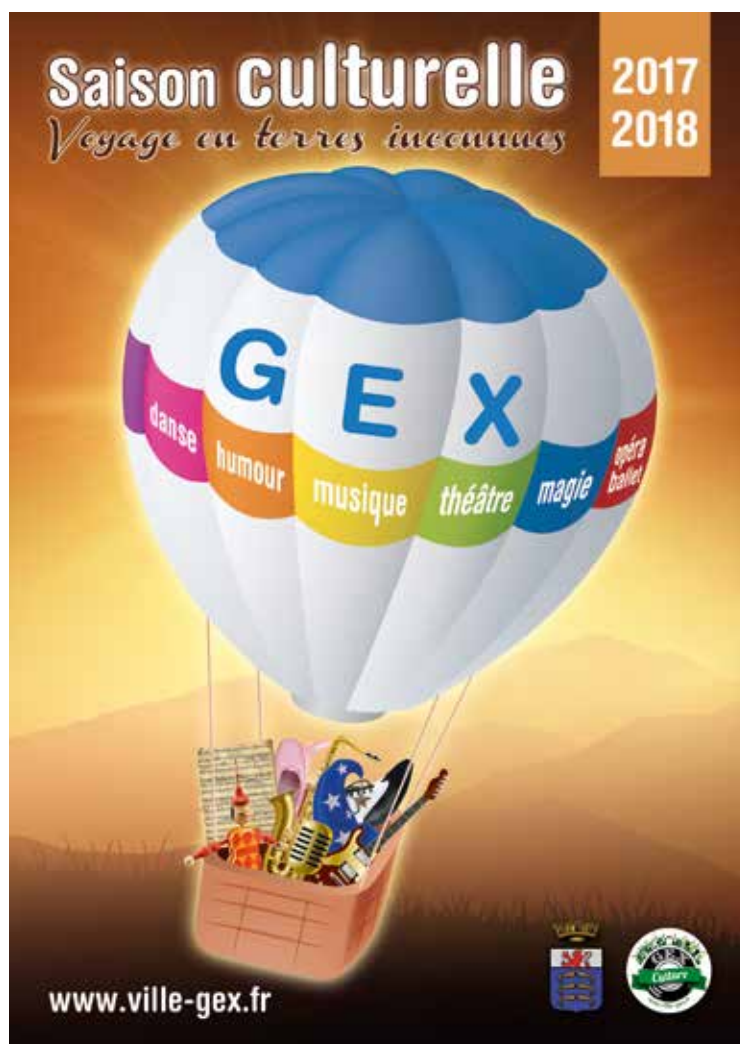
En abandonnant le principe d'un lieu dédié à la culture dans le projet Cœur de ville et en balayant les idées au motif du bruit ou de l'insécurité, nous n'irons jamais bien loin.

À l'heure où la ville se structure, il serait bon qu'elle ne laisse pas passer des occasions d'offrir des espaces aux initiatives culturelles quand les opportunités immobilières se présentent. Qu'elle s'affirme comme un véritable pôle culturel au sein du Pays de Gex en se dotant d'une structure municipale qui puisse être un vrai incubateur de projets.

Contact :
humanismeetparticipation@gmail.com



Pour Humanisme et Participation - Muriel CHARRE - ANDRÉ DUBOUT



AU CŒUR DE NOS VILLAGES

L'O.T. Pays de Gex – La Faucille et ses partenaires vous ont concocté un programme de sorties et de visites guidées près de chez vous :

- **Coaching Photo à Sergy** : vendredi 11 août à 15 h.
- **Visites guidées dans le Pays de Gex** :
 - Gex : vendredis 4 et 11 août à 10 h et lundi 14 août à 10 h
 - Crozet : jeudi 3 août à 10 h
 - Chevry : mercredi 9 août à 10 h
 - Vesancy : jeudis 3, 10 et 17 août à 15 h
 - Echenevex : lundi 7 août à 15 h.
- **Jeu de pistes à Gex** : mardis 8 et 22 août à 14 h 30.
- **Visite du Cern au Puits n°5 de Cessy** : les mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 août à 14 h.

Renseignements et inscriptions obligatoires à l'O.T.P.G.F.



Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille
Square Jean Clerc – 01170 GEX
Tél. +33 (0)4 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com

20^E FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE EN PAYS DE GEX

Du 25 août au 10 septembre : 10 concerts dans 9 lieux différents.
 Renseignements et réservations : O.T.P.G.F.
 festivalpaysdegex@gmail.com - www.celloarte.org - 06 86 00 12 53

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.ville-gex.fr

Institutionnel

Lundi 21 août à 18 h 30
 Cérémonie de libération de Gex, hommage à Alexandre Reverchon. Stèle des Vertes Campagnes.

Lundi 4 septembre à 18 h 30
 Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Lundi 2 octobre à 18 h 30
 Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Médical

Lundi 2 octobre de 14 h 30 à 16 h 30
 Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste

Lundi 28 août de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h
 Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

Municipalité, associations

Vendredi 25 août de 19 h à 21 h



ZIKN CROC au Parc des Cèdres organisé par la Mairie et l'association Comité des Fêtes du Pays de Gex

Mardi 29 août à 21 h
 « Peter et Elliott le dragon » cinéma en plein air à l'espace Perdtemps (sur la pelouse ou dans la halle, selon la météo). Apportez votre coussin, votre pique-nique... Séance gratuite

Vendredi 1^{er} septembre de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
 sur l'esplanade Perdtemps
 ZYLIANE KIDDY PARK
 Parcours aventure mobile bois avec tyrolienne

Samedi 2 septembre de 10 h à 16 h 30
 Forum des associations à l'espace Perdtemps. Animations, démonstrations, buffet et buvette



Dimanche 3 septembre
 39^e tour cycliste Pays de Gex Valserine sur 161 kilomètres
12 h 55 : départ de Ferney-Voltaire
17 h : arrivée à St-Genis-Pouilly

Samedi 9 septembre en soirée
 GEX'L en musique au centre-ville
 Buvette et petite restauration

15, 16 et 17 septembre
 15^e Salon de l'Habitat
 Vendredi de 11 h 30 à 21 h
 Samedi de 10 h 30 à 20 h
 Dimanche de 10 h 30 à 19 h
 à l'espace Perdtemps organisé par PGPA
 Entrée payante 5€ valable pour les 3 jours



16 et 17 septembre
 Les journées du Patrimoine sur le thème « jeunesse et patrimoine »

Samedi 23 septembre
 Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à l'espace Perdtemps
 Ouverture des portes dès 19h.

AUTOPARTAGE



Afin de faciliter les déplacements sur le Genevois français et dans le but d'expérimenter une offre de mobilité alternative, les élus de l'ARC ont signé, en octobre 2016, une charte avec Citiz – spécialiste de l'autopartage. Ainsi, la Communauté de Communes du Pays de Gex propose 4 véhicules en autopartage, disponibles dans deux stations : à Gex et à Ferney-Voltaire.

Deux places de stationnement situées vers le chalet de l'Office de Tourisme, avenue de La Poste à Gex, et réservées à ce dispositif d'auto-partage, ont fait l'objet d'une inauguration officielle le 12 juillet 2017.

L'autopartage, qui fait partie des mobilités douces, permet de mettre à disposition de tous les publics, des véhicules disponibles à la location 24h/24 et 7j/7, sur des emplacements de stationnement réservés. L'utilisation du véhicule peut se faire sur des durées plus ou moins longues allant de quelques heures à une ou plusieurs journées. Ses atouts sont multiples : démotorisation des déplacements, amélioration de la qualité de l'air, libération de l'espace public, covoiturage,...

Permanences des élus

Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

Dominique COURT, 1^{re} Adjointe
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous :
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Christian PELLÉ, 2^e Adjoint
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement
Permanence :
Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous :
Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous :
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe
Affaires scolaires
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Benoît CRUYPENINCK, 6^e Adjoint
Tourisme et Développement économique
Permanence :
Lundi : 17 h à 18 h
Sur rendez-vous

Monique MOISAN, 7^e Adjointe
Affaires sociales
Sur rendez-vous :
Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous :
Mardi : 18 h 30 à 20 h

Véronique GILLET, 9^e Adjointe
Logement
Sur rendez-vous :
Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

Mairie
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

Vacances scolaires : mêmes horaires
Fermeture les jours fériés

Piscine municipale
Au mois d'août : du lundi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 15 et le dimanche de 9 h à 12 h 15.
Fermée le 15 août.
Fermeture technique du lundi 28/08 au mercredi 6/09 inclus.
Tél. 04 50 41 66 21 - piscine@ville-gex.fr

En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45 - pas de ligne nageurs

Mercredi : 14 h 15 à 18 h 45
1 ligne nageurs 17 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15

Police municipale
Lundi au vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
samedi (sur rendez-vous) : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

Sous-Préfecture
26 rue Charles Harent - BP 409
01170 GEX - sp-gex@ain.gouv.fr
Accueil : lundi et mardi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 8 h 45 à 11 h 45
Tél. 04 50 41 51 51
Service Étrangers : lundi, mardi et jeudi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 9 h à 12 h
Tél. 04 50 41 87 46

Office de Tourisme Gex - La Faucille
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 45 à 13 h
Jours fériés : 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.
Tél. 04 50 41 53 85
www.paysdegex-lafaucille.com

Éducation

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève - ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sur rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30
Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit - Tél. 04 50 41 35 86

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Maya MORGANT	11.10.2016
Lisa OTCHIE	13.04.2017
Badis NEMIR	21.04.2017
Dinis PAIVA SANTOS	05.05.2017
Hafid ZEMMA	10.05.2017
Iris HUGUENET BALLANDRAS	10.05.2017
Alban DUVIVIER	10.05.2017
Antoine RAINERO	16.05.2017
Leonardo DUARTE COSTA	21.05.2017
Léna BARDOU RODRIGUES	21.05.2017
Rose MILAS KRAVITCHENKO	21.05.2017
Madeleine NUIRY	27.05.2017
Linda MLAMALI	13.06.2017
Mattéo BARBOSA RIOBO	20.06.2017
Nolan PUYFAGÈS COCO né à Gex	30.06.2017

Tous nos vœux à

Elsa MECHERGUI et Aurélien VISCONTI	01.07.2017
-------------------------------------	------------

Condoléances aux familles de

Pierre MAFFEI	11.04.2017
Huguette GACHET née PEUTET	13.04.2017
Annik MONTESUIT née CHARASSE	01.05.2017
Renée ORSAY veuve GARCIA-CANO	16.05.2017
Lucie BOZONNET	18.05.2017
Jacqueline RENDU	
née VANSEGBROECK-HUGUES dit CILES	07.06.2017
Roger CHENEVAL	11.06.2017
Robert DUBI	17.06.2017
Jeanne JACQUET veuve COTTET-MOINE	19.06.2017
Paulette AMSTUTZ veuve SCHWANITZ	20.06.2017
Pierre BAUDIN	25.06.2017
Denise LACHENAL veuve BOULAND	02.07.2017

Mutualité Sociale Agricole

Salle Arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi, sur rendez-vous
Tél. 04 74 45 99 00

Point Accueil Solidarité de Gex

228 avenue des Alpes
Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h ; mardi : 9 h à 12 h
Accueil téléphonique :
lundi, mercredi et jeudi : 8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi : 8 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h ; mardi : 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62

RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4^e mardi du mois : 10 h à 12 h

Service emploi CCPG

135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpge.fr/emploi

Numéros utiles

Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS :
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

Déchetteries du Pays de Gex

VERSIONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Muny) : 04 50 59 14 64
Ouverture au public (mars à octobre)
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h ; samedi : 8 h 30 à 18 h ; dimanche : 9 h à 12 h
Fermeture les jours fériés.

Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte

Maintenus les jours fériés
www.cc-pays-de-gex.fr/competences/
pole-technique-et-ingenierie/gestion-et-valorisation-des-dechets/
N° Vert : 0 800 800 215
pour le tri, le compostage, les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre info : 04 50 99 12 01 oudechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

Pharmacies de garde : 32 37
Médecins de garde : 15
Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
Pompiers : 18
Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantal (Genève) : 00 41 22 37 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 71 9 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de médecine générale. Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur RDV. Centre Hospitalier du Pays de Gex 160 rue Marc Panissod à Gex. Accès par l'entrée des consultations médicales. Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

Foire

Vendredi 1^{er} septembre 2017, place du Jura de 8 h à 18 h

